

Objet : Prestation - destruction nids de frelons asiatiques

Le Président de la Communauté de Communes Conflent Canigó,

VU la délibération du Conseil Communautaire en date du 14 octobre 2021 reçue en Sous-Préfecture le 16 novembre 2021 par laquelle le Conseil Communautaire a donné, par délégation, pour la durée du mandat à son Président certaines attributions et notamment prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres ainsi que toute décision concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget ;

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, article L.5211-10 et suivants ;

VU l'article R2122-8 du Code de la Commande Publique ;

VU le devis en date du 17 novembre 2023 présenté par la Société « la Nature En Pyrénées-Orientales », d'un montant de 8.500 € HT pour la destruction de 100 nids de frelons asiatiques.

Considérant qu'il convient de signer ce devis afin de pouvoir intervenir sur tout le territoire de la Communauté pour lutter efficacement contre la prolifération des frelons asiatiques :

DECIDE

Article 1 : Valide le devis présenté par la Société « La Nature En Pyrénées Orientales » domiciliée au 25 rue de la libération à OLETTE 66360, arrêté à la somme de 8.500 € HT, et établi sur la base de la destruction de 100 nids de frelons asiatiques.

Article 2 : Précise que pour la saison 2024 le coût de l'intervention est arrêtée comme suit :

Destruction de Nids par traitement perche, lanceur air comprimé (sommet arbre/bord de toiture/ravin/falaise...etc...)	8.500 euros HT
--	----------------

Article 3 : Dit que les crédits sont inscrits au budget.

Article 4 : Dit que la présente décision sera transmise à Monsieur le Sous-Préfet, Madame la comptable assignataire et à l'intéressé.



Fait à Prades, le 27 novembre 2023.

Le Président,

Jean-Louis JALLAT.

Le 20 NOV. 2023

N° : 818

Envoyé en préfecture le 04/12/2023

Reçu en préfecture le 04/12/2023

Publié le 04/12/2023

ID : 066-200049211-20231204-DC2023266-AU



La Nature en Pyrénées Orientales

25 Rue de la Libération 66360 Olette

Tel: 07.76.14.52.35

Web: www.nature-pyrenees-orientales.fr

Mail: nature.pyrenees.orientales66@gmail.com

Siret: 520 919 465 00036

IBAN: FR76.1348.5008.0004.0993.2942.711

BIC: CEPAFRPP348

Communauté de communes

Conflent canigo

Route de Ria

66500 Prades

Devis	Date	Date validité	Code Client
D-2023-0239	15-11-2023	31-01-2024	31

Ref	Désignation	Unité	Quantité	IPU HT	Remise	Total HT
-----	-------------	-------	----------	--------	--------	----------

Traitement de 100 nids de frelons asiatiques pour la saison 2024

100,00

85,00

8 500,00

Tarif inchangé 2023-2024



Le Président,

Jean-Louis JALLAT

Mode de règlement : Virement

Devis valable jusqu'au: 31-01-2024

Total HT :	8 500,00€
Total TTC :	8 500,00€
Acomptes :	0,00€
NET à payer :	8 500,00€

Net à payer : huit mille cinq cents euros

VA non applicable, article 293 B du CGI

CCCC
Courrier arrivé

Le 20 NOV. 2023

Envoyé en préfecture le 04/12/2023

Reçu en préfecture le 04/12/2023

Publié le 04/12/2023

ID : 066-200049211-20231204-DC2023266-AU



N° :818.....

La Nature en Pyrénées Orientales
25 Rue de la Libération 66360 Olette
Tel: 07.76.14.52.35
Web: www.nature-pyrenees-orientales.fr
Mail: nature.pyrenees.orientales66@gmail.com
Siret: 520 919 465 00036
IBAN: FR76.1348.5008.0004.0993.2942.711
BIC: CEPAFRPP348

Communauté de communes
Confient canigo
Route de Ria
66500 Prades

Devis	Date	Date validité	Code Client
D-2023-0239	15-11-2023	31-01-2024	31

Réf.	Désignation	Unité	Quantité	PU HT	Rémoise	Total HT
	Traitement de 100 nids de frelons asiatiques pour la saison 2024 Tarif inchangé 2023-2024		100,00	85,00		8 500,00



Le Président,

Jean-Louis JALLAT

Mode de règlement : Virement

Devis valable jusqu'au: 31-01-2024

Total HT :	8 500,00€
Total TTC :	8 500,00€
Accomptes :	0,00€
Net à payer :	8 500,00€

Net à payer : huit mille cinq cents euros

TVA non applicable, article 293 B du CGI